



DEPUIS 1992, ENCORP ATLANTIQUE A RECYCLÉ PLUS DE 4,2 MILLIARDS DE RÉCIPIENTS À BOISSON AU N.-B.!

## **PRINTEMPS 2022**

## **TOURNÉE POUR LE 30**<sup>E</sup> **ANNIVERSAIRE D'ENCORP**

Nous prenons la route pour célébrer le 30° anniversaire d'Encorp et nous vous invitons à nous rejoindre pour avancer vers un avenir meilleur, ensemble.

Nos événements sociaux auront lieu aux dates suivantes :

19 avril - Edmundston (Four Points Edmundston)

20 avril - Campbellton (Quality Inn)

27 avril - Tracadie (Villégiature Deux Rivières)

28 avril - Miramichi (Rodd Miramichi)

**2 mai – Saint John** (Hilton Saint John)

3 mai - Fredericton (Delta Fredericton)

4 mai - Moncton (Four Points Moncton)

5 mai - Woodstock (Best Western Woodstock)

Tous les événements ont lieu de 18h à 21h et un dîner sera servi aux invités.

Nous sommes impatients de partager avec vous le chemin à parcourir et d'entendre vos idées.



## LA VOIE À SUIVRE

Ce n'est un secret pour personne que le Programme de gestion des récipients à boisson (PGB) du Nouveau-Brunswick a sérieusement besoin d'être modernisé. Le PGB devient rapidement non viable s'il continue sur sa lancée actuelle.

Les taux de récupération des récipients à boisson usagés (RBU) au Nouveau-Brunswick sont parmi les plus bas des programmes de consignation de récipients à boisson au Canada et sont en baisse. Cette situation est en grande partie attribuable à ce qui suit :

- La lassitude des consommateurs à l'égard du système actuel en place qui n'a pas évolué ;
- Le manque de commodité et d'accès aux points de collecte;
- La confusion liée aux contenants acceptés et aux différents frais de dépôt et de remboursement ; et
- · Le remboursement actuel offert aux consommateurs (5 cents) n'est plus une motivation suffisante pour se rendre dans un centre de remboursement lorsque des options de ramassage en bordure de trottoir sont offertes pour les matières recyclables par les commissions de services régionaux.

Par conséquent, afin d'harmoniser le PGB avec les autres juridictions au Canada et dans le monde, nous soutenons que le Nouveau-Brunswick adopte un modèle de responsabilité élargie des producteurs (REP). La REP est une approche politique dans laquelle la responsabilité, physique et/ou financière, d'un producteur pour un produit est étendue à l'étape post-consommation du cycle de vie du produit. La REP déplace la responsabilité en amont du cycle de vie du produit vers le producteur.

Dans cette optique, voici ce que nous recommandons comme changements au PGB en accord avec les principes de la REP :

- Encorp cherchera à améliorer de façon continue les taux de récupération des RBU: 75 % dans 5 ans et 80 % ou plus dans 10 ans après la transition du programme vers la REP, avec des mises à jour régulières affichées via notre indicateur de performance.
- Encorp prévoit que des modifications devront être apportées à la loi sur les récipients à boisson et au règlement général pour permettre la mise en œuvre d'un frais de recyclage des récipients (FRR) gérée par l'industrie. Chaque flux de matériaux s'autofinancera en fonction des coûts et des revenus de ce matériau.
- Encorp cherchera à augmenter le montant du remboursement aux consommateurs de la consigne payée pour les contenants de boissons.
- L'industrie assumera les responsabilités liées à l'octroi de licences aux centres de remboursement et aux normes de conformité.
- Encorp mènera des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public pour accroître la participation des consommateurs au recyclage. Encorp dispose de concepts d'image de marque et de marketing prêts à être déployés, ainsi que d'outils technologiques pour moderniser le réseau de points de collecte des RBU et attirer de nouveaux clients vers l'expérience de retour/récupération des RBU.

Nous proposons de transformer Encorp Atlantic Inc. en une organisation de responsabilité des producteurs (ORP), semblable à celle de la Colombie-Britannique, avec un rapport annuel et des états financiers publiés.

Nous sommes convaincus que les changements proposés amélioreront l'expérience des consommateurs en matière de retour et d'échange de tous les récipients à boisson consignés du Nouveau-Brunswick et qu'ils augmenteront considérablement le taux de récupération des RBU dans notre province. Tout le monde y gagne!

## LES INSTALLATIONS DU SYSTÈME PDV ENSYS CONNEX SONT EN COURS

De nombreux centres de remboursement (CR) ont fait installer le système de point de vente EnSys Connex d'Encorp et les avantages se font déjà sentir.

Seunghwan Kim, propriétaire de Acadia Bottle Exchange à Cap-Pelé, a été l'un des premiers à adopter le système de point de vente.

« Maintenant, il est si facile de vérifier l'inventaire. Avant, je devais prendre une calculatrice toutes les heures pour vérifier ».

M. Kim poursuit : « Je peux vérifier combien j'ai payé. Combien de clients sont entrés! Et tout est là pour que je puisse y accéder ».

Redemption Centre à Moncton, Valley Glass Recycling à Dieppe et Billy's Bottle Exchange à Dalhousie. D'autres installations sont prévues aux CR de Quispamsis, Memramcook, Rexton, Port Elgin, Grand-Sault,

En plus d'Acadia Bottle Exchange, des systèmes de PDV ont été installés dans deux sites de Valley

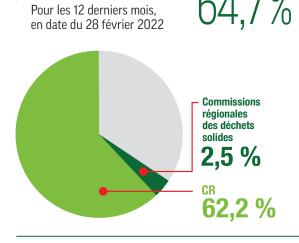
Woodstock, Petit-Rocher et Doaktown.



qui font un comptage préalable. De plus, nous assurons la maintenance du système pour vous ! La plupart des opérations de maintenance peuvent être effectuées à distance, avec un impact limité sur les employés. De plus, le système améliorera l'expérience du client en offrant des transactions plus fluides et plus transparentes.

Les propriétaires de CR peuvent accéder à un financement de 2 500 \$ pour l'installation du système de PDV. Cette allocation pour le système de PDV ne sera disponible que jusqu'au 31 mars 2022 pour les CR qui se sont engagés à installer le système de PDV et qui ont conclu un contrat de service avec Encorp.

Cet investissement est rendu possible grâce à la stratégie de développement commercial pour les CR proposée par Encorp. Contactez Patrick Surette au (506) 852-1965 ou par courriel à patrick.surette@encorpatl.ca pour planifier une démonstration ou pour obtenir de plus amples renseignements sur les avantages du système de PDV pour votre CR.



TAUX DE RÉCUPÉRATION

UNITÉS REMBOURSÉES PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE					
	Aluminium	Verre	PET	Autre	Total
1er mars - 28 février 2021 1er mars - 28 février 2022	69 004 505 77 152 230	2 057 823 2 252 296	88 592 550 98 882 819	7 442 782 8 974 376	167 097 660 187 261 721
Qté d'une année à l'autre	8 147 725	194 473	10 290 269	1531594	20 164 061
% d'une année à l'autre	11,8 %	9,5 %	11,6 %	20,6 %	12,1 %
% du total	41,2 %	1,2 %	52,8 %	4,8 %	

Pour plus d'information ou pour signaler tout incident, voici les numéros à composer :

- Environnement et Gouvernements locaux 506-453-7945 Inscription des produits, demandes de renseignements sur le tri et demandes de renseignements généraux
- G.M. Rioux 1-877-999-1764 Questions touchant l'horaire, les sacs de vrac et les palettes
- Encorp 1-877-389-7320 Demandes de renseignements sur les paiements et les rapports d'incident

**POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS: 1-877-389-7320** www.encorpatl.ca

**Région de Moncton :** 506-389-7320

**PAULINE NOWLAN** 

Comptabilité

**ANGELA** DOW Comptabilité

COLETTE **BOUCHER Finances** 

Le système de point de vente

permettra aux CR de traiter et d'enregistrer les transactions et de

compter et trier les contenants de

boissons provenant des clients qui se

présentent au comptoir et des clients

**PIERRE LANDRY** 

**PAUL ROBICHAUD** Environnement TI

TIM **PIDGEON** 

**FRANCOIS** TI - Re-Centre TI

MARTIN MALLET TI

ANDRÉ **CORMIER** 

**PATRICK SURETTE** 

Mise en œuvre **Communications** 

